



ALPES
BIVOUAC



LE MESSAGE DU FONDATEUR

« Après plus de 10 ans dans l'écotourisme, une crise sanitaire et une reprise perturbée par une météo capricieuse, je ne pouvais que réagir en **accentuant ma volonté de marier l'économie touristique à l'écologie.**

Ce combat, je le connais bien car mon entreprise est bâtie sur ces fondamentaux mais aujourd'hui, nous devons **accélérer le changement.**

L'environnement est mon outil de travail mais aussi mon terrain de jeu. Je ne pouvais donc plus accepter certaines dérives touristiques et/ou de consommation.

Le **Contrat vert** est pour moi le moyen de sensibiliser nos clients à une prise de conscience collective et **d'engager leurs responsabilités** dans nos actions de demain.

J'espère par le biais de ce projet "**Contrat vert**" convaincre le plus grand nombre à nous suivre dans cette démarche environnementale citoyenne. »



ALPES BIVOUAC
Julien Perrillat
Gérant - Fondateur

Définition

"Le **contrat Vert** a pour objectif d'accompagner et de sensibiliser les professionnels et les visiteurs d'un territoire touristique à **une transition écologique durable et responsable**".

Fonctionnement

En tant que client, je m'engage à:

➤ Niveau 1 – Court séjour (1 soirée et/ou 1 nuit)

- **Limitier mes impacts** lors de cet évènement
- **Proposer des alternatives** à mes collaborateurs
- **Promouvoir les acteurs locaux** en travaillant principalement avec des prestataires responsables
- **Faire respecter la charte de bonne conduite** du prestataire à mes collaborateurs
- **Honorer la charte** de Développement durable du prestataire
- **Verser une contribution carbone*** minimum

➤ Niveau 2 - Moyen séjour (+ de 1 nuit) – groupes et entreprises

- Respecter les engagement du court séjour
- **Participer à une action écologique** « citoyenne » locale ou à un team building « vert »
- **Organiser une action** « citoyenne » avec mes collaborateurs sur mon territoire dans les 12 mois
- **Valoriser cette action** en interne « Charte RSE »

➤ Option Eco-Voyageur :

- **Transport** : Optimiser les moyens de transports et prioriser les mobilités douces et/ou peu carbonées.
- **Déchets** (Objectif 0 déchet) : Venir à l'Eco-Bivouac avec sa propre vaisselle et contenant liquide.
- **Restauration** : Choisir 1 formule 100% végétarienne et limiter le gaspillage alimentaire.
- **Équipements** : Se munir des équipements techniques nécessaires pour vivre l'expérience bivouac.
- **Eco-Tourisme** : Participer à des actions de volontariat au sein de l'Eco-Bivouac

**Contribution carbone calculée sur une estimation moyenne d'une prestation sur l'Eco-Bivouac. Cette contribution financière est reversée à des associations locales dans le but d'engager des actions de compensation carbone volontaires sur le territoire. Ce système de financement collectif et solidaire permet de soutenir des projets environnementaux locaux. Le choix des actions soutenues se fera par délibération collective 1 fois/an. En cas de non acceptation et/ou non-respect du contrat vert, la contribution carbone sera estimée sur l'ensemble des prestations de votre séjour et/ou séminaire. L'estimation est réalisée avec l'outil bilan carbone de l'Ademe*

L'Eco-bivouac respecte une charte de développement durable et s'engage ainsi à la **sobriété** énergétique et au **respect** de l'environnement. A travers ce code de bonne conduite, nous vous invitons à **respecter** nos valeurs et à **participer** pleinement à cette expérience en pleine nature.

Au sein de l'éco-bivouac, je m'engage à : (niveau 1)



Avoir un comportement adapté et responsable.
Respecter les règles de sécurité



Être respectueux envers les autres participants et membres de l'équipe



Consommer raisonnablement les ressources en eau, bois et électricité



Préserver la faune et la flore du milieu naturel



Respecter les équipements et infrastructures



Jeter mes déchets dans une poubelle



Ne pas nuire à l'activité pastorale (été)



Eviter le gaspillage alimentaire



Favoriser les transports en commun ou le covoiturage



Ne pas détenir ou consommer de drogue récréative.
Avoir une consommation raisonnable et responsable d'alcool



Mettre son mobile en mode avion



Respecter les règles sanitaires en vigueur



Verser une contribution carbone minimum



Devenir un Eco-Voyageur (option)

Je m'engage à (niveau 2):



Participer à une action écologique citoyenne

Devenez un **Eco-Voyageur** en réalisant **des actions simples** afin de contribuer à la diminution des émissions des Gaz à Effet de Serre !

Nous récompensons vos efforts ! Objectif : **8 critères** minimum obligatoires pour obtenir **un avoir* de 25€ valable 1 an !**



TRANSPORT

1 Critères au choix :

- Transport en commun
- Covoiturage
- Véhicule électrique
- Vélo électrique
- Randonnée

Le saviez vous ?

1 personne émet 10 fois moins de Co2 en transport en commun qu'en voiture individuelle (Source Ademe.fr)

DECHETS

Critères obligatoires:

- **1 pack vaisselle** (1 bol, 1 assiette, 1 verre, des couverts, 1 serviette tissue...)
- **1 gourde d'eau** inox « pleine »

Critères facultatifs:

- 1 cendrier de poche
- Je redescends mes déchets individuels

Le saviez vous ?

Une famille produit 568 Kg de déchets ménagers ou assimilés/an. Sur le bivouac, nos principaux déchets sont issus de la restauration et notamment des consommables. (Source Ademe.fr)

EQUIPEMENTS

Critères obligatoires:

- **1 lampe** frontale
- **1 paire de raquettes à neige**

Critères facultatifs:

- 1 sac de couchage (chaud)
- 1 lampe dynamo rechargeable

Le saviez vous ?

1 saison d'hiver représente environ 400 à 600 piles pour l'alimentation des lampes frontales. 1 pile jetée représente 457Km en voiture ! (Source Ademe.fr)

RESTAURATION

Critères obligatoires:

- **1 repas** 100% végétarien
- **Zéro gaspillage** alimentaire

Le saviez vous ?

La poubelle d'un restaurant peut être remplie de jusqu'à 70% de déchets alimentaires. (Source Ademe.fr)

ECO-TOURISME

1 critère au choix :

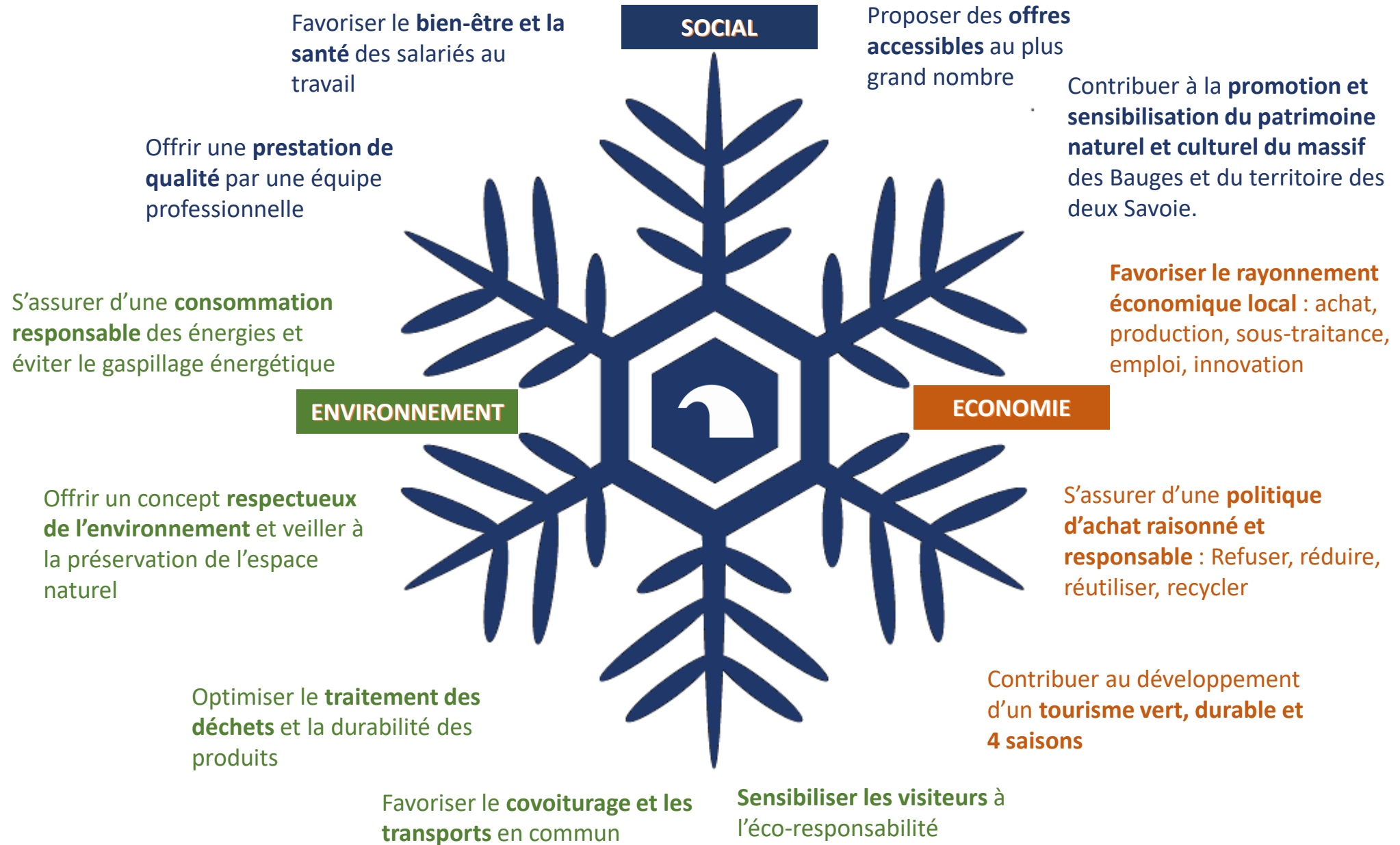
- Mise en place du bivouac
- Aider à l'accueil, service...
- Aider à allumage des feux
- Aider nettoyage, rangement
- Aider au tri des déchets
- Aider au transport

Le saviez vous ?

Choisir l'option Eco-Voyageur, c'est s'engager en donnant de son temps. Le déneigement manuel peut nous faire diviser par 2 l'utilisation des machines.

*Nous nous engageons à récompenser sous forme d'avoir individuel nos clients qui ont choisi l'option « Eco-Voyageurs ». Si la totalité des critères (8 minimum) sont validés par nos équipes, Alpes Bivouac vous offrira un avoir non nominatif de 25€/adulte et/ou 15€/enfant (+de6ans) (valable 1 an sur l'Eco Bivouac du Semnoz).

EXTRAIT DE NOTRE CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



GESTION RESPONSABLE & DURABLE

Découvrez nos principaux fournisseurs locaux !



BRASSEURS SAVOYARDS
Bière BIO aux saveurs uniques
Épagny (74)



CAFÉOPHIL
Torréfacteur café bio
Charvonnex (74)



SALAISONS DU MT BLANC
Fabricant et fournisseur
de charcuterie
Bonneville (74)



LES PETITES MERINGUES
Recette élaborée
avec les œufs de la
ferme
Chaumont (74)



COCOA VALLEY
Producteur de douceurs
chocolatées biologiques
Villaz (74)



BISCUITS BIO DES SAVOIE
Biscuits 100%
biologiques
Villaz (74)



MAISON BAUD
Salaison artisanale de
Savoie
Villaz (74)



CONFIDENCES D'ABEILLES
Miel de montagne, biologique
& respectueux de la faune
Faverges (74)



LA BAUJUE
Brasserie artisanale
indépendante
Lescheraines (73)



EAU MINÉRALE NATURELLE
Emballage conçu avec
100% de plastique recyclé
Aix-les-Bains (73)



BEERSCUIT
Créateur de biscuits
apéros à faible impact
Chambery (73)



BISCUITS DE L'EMPEREUR
Fabrication artisanale de
Biscuits & pâtisseries
Seynod (74)



GAEC VERS LES CHAMPS
Maraîchage bio et
production de soupes
Lornay (74)



THOMAS LE PRINCES
Production et
fabrication de jus de
fruits / compotes...
Vallières (74)



FROMAGES DE SAVOIE
GAEC les Chamoisées,
les Noisetiers...
Semnoz (74)



La Chèvre des Alpes
Mousse de Liqueur,
boisson mythique
Jacob-Bellecombette
(73)



MAISON ROUTIN
Sirop et alcools
régionaux
La Motte-Servolex
(73)



MAISON PHILIPPE GRISARD
Vins de Savoie
AOP
Cruet (73)



ATTENTION CE DOCUMENT EST « **LU ET ACCEPTE** » AU MOMENT DE VOTRE RESERVATION



EN CAS DE NON RESPECT, L'ORGANISATEUR SE RESERVE LE DROIT **DE REFUSER,**
D'EXPULSER ET DE FACTURER TOUT CLIENT NE RESPECTANT PAS CES REGLES